

LE PETIT PRODUCTEUR® ET CARREFOUR INAUGURENT UN PARTENARIAT INNOVANT ET DURABLE



Sur proposition du Petit Producteur® et de son réseau de producteurs affiliés, Carrefour ouvre prioritairement ses 2500 points de vente aux producteurs locaux, situés à moins de 30 km de ses magasins. Les producteurs locaux sont pris en charge annuellement par les magasins et mis en avant via une signalétique personnalisée.

Leurs produits sont achetés au prix demandé et sont proposés prioritairement à ceux de la centrale d'achat.

Le Petit Producteur® coordonne au plan national la mise en relations des producteurs avec les magasins Carrefour (également l'enseigne Carrefour market) et assure la commercialisation des produits vendus sous la marque collective « Direct Producteur ».

- La défense du pouvoir d'achat des consommateurs se double d'une protection réelle de la production locale française.
- La traçabilité du produit, sa qualité et sa fraîcheur assurées, permettent de reconsidérer favorablement le système globalisant de la centrale d'achat.
- La marque « Direct Producteur » présente des produits cultivés localement, récoltés le jour même, proposé au « prix du marché (gain notable par rapport aux productions anonymes, massives et sans saveurs).
- Cette offre qualitative, fraîche et équitable (il n'y a plus d'intermédiaire) répond à toutes les attentes : consommateur, producteur, enseigne se retrouvent dans cette relation « gagnant-gagnant ».



En mettant en place ce système préférentiel issu de la démarche du Petit Producteur®, Carrefour prend un véritable engagement, un pari sur le long terme et pose un acte fondateur :

- Les producteurs locaux sortent de l'anonymat des livraisons massives. Ils ont désormais l'assurance d'une collaboration annuelle, une perspective concrète quant à la vente de leur production, prise en charge dans sa globalité : ils vivent de leur travail. Cette reconnaissance a un impact réel : les producteurs sont humainement et professionnellement reconnus à leur juste valeur.
- Les producteurs locaux peuvent pérenniser leur engagement (entamé avec Le Petit Producteur®) de fournir des produits de saison, cueillis à maturité. Ils sont toujours intimement liés à leurs produits : leur photo est présente dans le rayon fruits et légumes, un petit film présente leur parcours, une signalétique spécifique informe le consommateur.
- La marque collective « Direct Producteur » (créée et coordonnée par Le Petit Producteur®) signale et personnalise les produits proposés en magasins.
- Qualité, traçabilité, valorisation des productions locales, rémunération garantie des producteurs, le partenariat entre Le Petit Producteur® et Carrefour est une réponse concrète, engagée pour l'avenir de l'agriculture française de qualité.

Le Petit Producteur® a toujours reçu le soutien actif du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche. Le ministre Monsieur Bruno Le Maire évoquait encore lors de sa dernière conférence de presse la réussite du Petit Producteur® en soulignant sa démarche ultra-qualitative et son soutien actif au monde paysan.

Il y a 6 mois, Carrefour et Le Petit Producteur® sont entrés en contact afin d'imaginer ensemble un partenariat valeureux, respectueux du développement agricole français, des hommes qui se consacrent à la terre, des consommateurs en quête de fruits et légumes de qualité.

Portrait d'un producteur participant à la démarche :
www.lepetitproducteur.com/direct.asp

www.lepetitproducteur.com



+ ÉQUITABLE, + DURABLE.

Le Petit
PRODUCTEUR®